BIEN VOUS IDENTIFIER

pour bien vous soigner

Pendant votre séjour

Le personnel soignant et/ou médical doit pouvoir **s'assurer de votre identité** à tout moment de votre séjour .
Pour ce faire et **garantir votre sécurité**, les membres du personnel doivent suivre des procédures définies strictement.

C'est pourquoi votre identité peut vous être demandée à plusieurs reprises, ne vous en inquiétez pas.

L'identité du patient est également déclinée sur **un bracelet attaché au poignet,** si pour une raison ou une autre à un moment donné, le patient n'est pas en mesure de s'exprimer.

Quels documents sont demandés ?

➤ UNE PIÈCE D'IDENTITÉ OFFICIELLE

Lors des formalités d'admission, une pièce officielle (carte d'identité nationale, passeport, permis de conduire, livret de famille, carte de séjour) permettant de recueillir les données de votre identité dans le cadre d'une prise en charge, doit être systématiquement demandée.

➤ VOTRE CARTE VITALE

facilitera le remboursement des soins et permettra de recouper les renseignements obtenus sur votre identité.
Elle ne peut être considérée comme une pièce d'identité

➤ VOTRE CARTE DE MUTUELLE

servira également à faciliter le remboursement de vos soins.

Qu'est-ce que l'identitovigilance ?

Entre l'identité officielle de l'Etat civil, celle employée dans la vie de tous les jours et celle qui figure sur les documents d'assurance maladie, il y a parfois des différences qui expliquent qu'un même patient puisse être identifié différemment par chacun des multiples acteurs de son parcours santé.

Faute d'appliquer des règles communes d'identification, il est impossible de garantir la qualité des informations médicales partagées sur le patient ni, par conséquent, la sécurité de sa prise en charge.

Chaque patient doit pouvoir être identifié par le personnel soignant et/ou médical à tout moment de son séjour dans l'Etablissement afin d'éviter le risque d'erreur médicale liée à une mauvaise identification.

www.polyclinique-paysderance.com

VIVALTO SANTÉ

Polyclinique du Pays de Rance

Peigné DINAN - 02 96 83 39 02 une enseigne du groupe roudennegroup